

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Déclaration liminaire CTP HS du 27 mai 2008

Nous vous remettons ce jour une pétition signée par les personnels de l'Insee sur la thématique des carrières et des salaires.

Sur le fond, elle rejoint les problèmes de manque de reconnaissance des qualifications et des investissements faits par les agents, que nous aborderons sous un autre angle lors de ce CTP hygiène et sécurité.

Les agents signataires réclament :

- ▶ des effectifs suffisants pour maintenir et développer nos missions ;
- ▶ sur les rémunérations : un rattrapage par rapport à l'inflation, une transparence sur mode de calculs des primes et surtout un rattrapage sur l'évolution des primes qui soit équitable entre agents A, B, C et non-titulaires.
- ▶ pour les carrières, de manière générale de réelles améliorations du déroulement de leur carrières, que ce soit par une augmentation du nombre de postes pour les avancements et les concours et par des améliorations des grilles.

Enfin une mesure suscite de plus en plus la colère des agents de l'Insee, ce sont les limites d'âge aux promotions. Ce mépris a priori pour une catégorie de personnels qui ne seraient plus capables d'assumer travaux et changements, est encore moins admissible à un moment où le départ à la retraite est retardé, et où les agents doivent assumer les choix de baisse d'effectifs. Assumer voulant dire : un travail plus dense, des activités non prévues, du travail non fait ou avec une moindre qualité...

Nous demandons aujourd'hui que la direction de l'Insee abandonne dès 2008 ces pratiques discriminatoires, et organise rapidement la démarche qui permettra de ne plus les pratiquer lors des CAP des 5 juin, 20 juin et 2 juillet pour les passages en B, en B principal et en A.